

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION ODANAK

Version du 7 DECEMBRE 2021

ARTICLE 1. MENTIONS LEGALES

Les présentes conditions générales concernent les prestations fournies par la société EURL ODANAK, domiciliée Parc de l'Angevinière - 900 chemin de l'Aumône vieille – 13400 AUBAGNE, inscrite au R.C.S. de Marseille sous le n° 434526729, représenté par Monsieur Bruno DUPIRE, en sa qualité de Gérant, à des clients professionnels (le Client) ainsi que l'utilisation des services, des sites internet ou des solutions logicielles conçues et développées pour les Clients.

ARTICLE 2. DEFINITIONS

Client : désigne toute personne agissant dans le cadre de son activité professionnelle et ayant lu et accepté ou étant signataire des présentes CGV-CGU, et plus généralement toute personne ayant accès aux Services de la société ODANAK (l'acceptation/signature d'un devis lié à ces présentes CGV-CGU consultables sur notre site internet vaut acceptation).

Contrat ou CGV-CGU : s'entend des présentes CGV-CGU acceptées par le Client et des Conditions Particulières convenues entre les Parties s'il y a lieu.

Cookies : le terme de cookies est à prendre au sens large et couvre l'ensemble des traceurs déposés et/ou lus, par exemple, lors de la consultation d'un Site Internet, de la lecture d'un courrier électronique, de l'installation ou de l'utilisation d'un logiciel ou d'une application mobile.

Conditions Particulières : désigne tout document convenu entre les Parties (devis accepté, convention annexe, et plus généralement tout document accepté par les deux parties) qui définissent notamment de manière circonstanciée des services spécifiques, leur mode d'utilisation, et les conditions financières applicables au Client si elles sont différentes de celles générales prévues par les CGV-CGU.

Données : désigne toutes les données, et notamment les fichiers numériques, les médias (images, vidéos, modèles 3D...), les données personnelles, les projets en cours... l'ensemble des données enregistrées, téléchargées ou saisies par le Client ou par les équipes de ODANAK pour compte du Client, au moment de l'inscription et lors de l'utilisation des sites internet ou des solutions logicielles administrées, déployées ou développées par ODANAK en mode SaaS. Si ces Données sont personnelles, elles sont désignées par «Données Personnelles».

Identifiants : désigne le nom d'utilisateur et le mot de passe saisi par le Client pour s'identifier sur les Sites Internet ou les solutions logicielles en vue de l'accès aux Services.

Média : désigne les images, les modèles 3D, les vidéos, tous les fichiers images d'une manière générale.

Partie(s) : désigne ensemble ODANAK et/ou le Client.

Services Internet : désignent tous les services et fonctionnalités mis en place par ODANAK, décrits dans l'offre commerciale, opérés par ODANAK et/ou accessibles via des serveurs administrés par ODANAK et mis à la disposition du client.

Services Personnalisés : désignent toutes les prestations de conseil, de conception ou encore de création qui seront réalisées selon les demandes spécifiques du Client.

Services : désignent d'une manière générale, les Services Internet et les Services Personnalisés.

Site internet Utilisateur : désigne le site de l'utilisateur ou du Client.

Terminal : désigne le périphérique digital tel qu'un ordinateur, un smartphone, une tablette.

Utilisateur : désigne la personne désignée par le Client ayant effectivement accès aux Services ; un Client pouvant avoir plusieurs Utilisateurs.

Visiteur : désigne tout internaute accédant au Site internet Utilisateur.

ARTICLE 3. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation constituent, conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les Parties. Ces dernières ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles le Client aura accès et bénéficiera des Services de la société ODANAK définis à l'article 3 des présentes : Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les Services rendus par ODANAK auprès des Clients, sous réserve de l'application des Conditions Particulières, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente et d'Utilisation sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Prestataire, les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation étant visibles à tout moment sur le Site Internet ODANAK. Toute commande de Services implique donc, de la part du Client, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et des conditions Générales d'utilisation du Site Internet du Prestataire outre l'acceptation éventuelle par le Client de Conditions Particulières. Les renseignements figurant éventuellement sur les catalogues, prospectus et tarifs d'ODANAK sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment.

ARTICLE 4. SERVICES ODANAK

Les Services ODANAK comprennent les services suivants qui peuvent être modifiés ou complétés par les Parties par l'acceptation d'éventuelles Conditions Particulières :

- Tous les services de création, de conception graphique, de maquettes, de plans..., ainsi que tous les services de conseils associés, y compris les prestations de conseil marketing, de développement commercial, d'audit de solutions techniques, d'études de marché, et de solutions internet et logicielles.
- Tous les services liés à la production de contenus, texte, image, vidéo, son, administration de réseaux sociaux et outils de campagnes de référencement payants (ads)
- Tous les services liés d'une manière générale à des opérations de communication, en format « print », en conception et création de stand, en solutions événementielles et en conception et développement de logiciels et de site internet.

ARTICLE 5. ACCEPTATION DES CGV-CGU

Le Client déclare avoir lu et accepté les présentes CGV-CGU avant de valider l'utilisation et l'achat d'un Service ou la souscription à un abonnement proposé par ODANAK. Les offres d'abonnement ou de Services sont affichées sur le Site internet ODANAK ou sont de manière spécifique communiquées sous forme de Conditions particulières au client. Le Client déclare ainsi accepter sans réserve les présentes conditions notamment par l'acceptation des Conditions Particulières.

ARTICLE 6. MODIFICATIONS DES CGV-CGU

La dernière version datée des CGV-CGU est à tout moment consultable et téléchargeable depuis le Site Internet ODANAK ou peut être adressée au client sur simple demande de sa part. Les CGV-CGU peuvent faire l'objet de

modifications de la part d'ODANAK. L'utilisation des Services de la société Odanak, ainsi que le paiement de l'abonnement ou des services convenus valent automatiquement acceptation par le Client de la version la plus récente des CGV-CGU, qu'il incombe au client de vérifier. Le Client est invité à consulter régulièrement les mises à jour des CGV-CGU sur le Site Internet ODANAK. Les modifications significatives des CGV-CGU pourront éventuellement être notifiées au Client par tout moyen à la convenance de la société ODANAK. Toute conclusion ou tout renouvellement d'un abonnement ou d'un Service convenu suppose l'acceptation préalable des CGV-CGU en vigueur au moment de la conclusion de la transaction.

ARTICLE 7. TARIFS

Les prix sont exprimés en Euros et Hors Taxe (TVA non comprise). La TVA sera facturée, le cas échéant, en sus selon le tarif en vigueur. La société ODANAK propose à ses clients deux types de services qui seront facturés selon les modalités suivantes :

7.1. Tarif des services informatiques et web

Les Services Informatiques et web consistent à la conception et au développement de logiciels et de sites internet at à l'utilisation de ces logiciels ou sites internet. Ces logiciels et ces sites internet déployés sur des solutions «cloud» sont accessibles par les Clients en mode SaaS (Software as a Service) ou par tout autre moyen d'échange de données via internet. Les Services Informatiques et web sont fournis moyennant abonnement aux tarifs effectués dans des Conditions Particulières. L'abonnement pour l'utilisation de la solution logicielle ou internet repose sur le principe d'un paiement mensuel récurrent. Cet abonnement correspond à des offres définies dans les Conditions Particulières choisies par le Client lors de la souscription. En ce qui concerne les abonnements, sauf Conditions Particulières différentes, les tarifs sont révisables à tout moment par ODANAK par simple modification de l'affichage des tarifs sur le Site Internet ODANAK.

7.2. Tarif des services personnalisés

Les Services Personnalisés sont constitués par les services définis à l'article 4 du présent document... sans que cette liste ne soit exhaustive. Pour tous Services Personnalisés, les tarifs seront communiqués au Client dans des Conditions Particulières. Dès acceptation des Conditions Particulières signées, la commande sera réputée validée et la société ODANAK débutera la réalisation du Service Personnalisé. Le Client dispose d'un délai de 30 jours pour accepter les Conditions Particulières. A défaut d'acceptation par le Client dans ce délai, les Conditions Particulières seront réputées caduques, sauf accord expresse de la société ODANAK d'accomplir la prestation malgré l'acceptation tardive et hors délai des Conditions Particulières. Les Services Personnalisés étant par nature évolutifs, toute prestation complémentaire ou non prévue lors de la conclusion du devis initial devra faire l'objet de nouvelles Conditions Particulières ou d'un avenant aux dites Conditions Particulières.

ARTICLE 8. FACTURATION - PAIEMENTS - PENALITES DE RETARD

8.1. Facturation

Les factures d'abonnement aux Services Internet en ligne pourront être éditées sous forme électronique et mis à disposition du Client dans son Compte Client ou envoyées par voie électronique ou postale. Les factures liées aux Services Personnalisés et à la signature de Conditions Particulières, seront envoyées, au choix du Client, soit par voie électronique, soit par voie postale, au domicile professionnel du Client. Il est ici précisé que lesdites factures seront envoyées, à défaut de choix du Client, principalement par voie électronique. Il incombe au Client d'informer sans délai ODANAK de tout changement de domiciliation ou d'adresse électronique. A défaut toute notification, facture et document, expédié de bonne foi à la dernière adresse connue emportera de plein droit les effets attachés au document concerné.

8.2. Moyens de paiement

Les moyens de paiement acceptés sont :

- Virement Bancaire,
- Prélèvement SEPA,
- Chèque

8.3. Délais de paiement

En ce qui concerne les abonnements relatifs aux Services Internet, ces derniers sont payables par avance, chaque mois entamé étant dû en totalité. Ainsi, le premier mois est payé au jour de la souscription et les mois suivants par prélèvement automatique ou par virement ou par chèque à la date anniversaire de souscription. Le client peut résilier à tout moment son abonnement selon les procédures mises en place par les CGV-CGU et les conditions particulières par simple mail doublé d'une lettre recommandée adressée à l'adresse administrative suivante : Odanak, Parc de l'Angevinière, 13400 Aubagne. En cas de résiliation en cours de mois l'échéance en cours reste due. Le Client s'engage dès l'acceptation des Conditions Générales de Vente ou d'Utilisation, à fournir à ODANAK, la totalité des documents lui permettant de mettre en place les paiements selon les modalités convenues. En ce qui concerne le paiement des Services Personnalisés, les conditions de paiement seront fixées dans les Conditions Particulières acceptées par le Client. En tout état de cause, les sommes éventuellement versées ne pourront jamais être considérées comme des arrhes mais constitueront des acomptes sur le prix.

Faute de paiement dans les délais contractuels de la totalité des sommes dues à ODANAK en exécution des services fournis, ODANAK adressera au Client une lettre recommandée avec accusé de réception, ou par tout autre moyen comportant date de réception certaine, lui enjoignant de procéder au paiement dans le délai de sept (7) jours calendaires à compter de la réception de ladite lettre. Dans l'hypothèse où, passé ce délai, le Client ne se serait pas acquitté de la totalité des sommes dues au principal, intérêts, frais et pénalités, ODANAK pourra suspendre l'accès au Compte Client et aux Services, sans préjudice du droit de recouvrer les sommes dues et tous dommages et intérêts éventuels par tout moyen de droit, notamment par voie judiciaire. En outre, la société ODANAK pourra supprimer l'ensemble des Données saisies ou téléchargées par le Client, hormis ses Données Personnelles qui pourront être conservées selon les stipulations des présentes et dispositions légales en vigueur. En tout état de cause, des pénalités de retard pourront être réclamées par ODANAK. Le taux d'intérêt sera appliqué sur le montant TTC de la facture et correspondra alors au taux directeur semestriel de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier ou au 1er juillet, majoré de 10 points, Tout retard dans le paiement des sommes dues donnera lieu au paiement d'une somme forfaitaire à ODANAK de quarante (40) euros HT par courrier de relance ou de mise en demeure. En outre, le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus ou de suspicion d'une fraude au moyen de paiement, de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours effectuées par le Client.

ARTICLE 9. ENTRE EN VIGUEUR - DUREE - RESILIATION - RETRACTATION

9.1. Durée

Les présentes CGV-CGU s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions ou versions antérieures, sauf conditions particulières acceptées préalablement par écrit par la société ODANAK. Les CGV-CGU sont opposables aux Clients à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux transactions conclues antérieurement. La version applicable des CGV-CGU est celle en vigueur sur le Site Internet ODANAK à la date de passation de la commande. En cas de commande qui ne serait pas passée par le Site Internet ODANAK, notamment dans le cadre des Services Personnalisés, le Client devra avoir pris connaissance des CGV-CGU lors de la communication des Conditions Particulières. Leur signature impliquera acceptation des CGV-CGU et des Conditions Particulières. Le Client bénéficie des Services tant que son Compte Client reste ouvert. En ce qui concerne les Services Personnalisés, la durée du Contrat sera fixée d'un commun accord entre les Parties dans les Conditions Particulières. Dans le cas des Services Internet par abonnement sans durée spécifique, chaque Partie pourra y mettre fin à tout moment, sauf mention contraire dans les conditions particulières signées, sous réserve d'un délai de préavis de 30 jours, par simple notification adressée à l'autre partie par mail ou par courrier avec accusé de réception. Enfin, en cas de non-respect du Contrat par le Client, ODANAK pourra le suspendre ou le résilier à tout moment.

9.2. Résiliation et rétractation

Suspension – résiliation à l’initiative du Client

Le Client abonné pourra mettre fin à son abonnement à tout moment en manifestant sa volonté d’interrompre le Contrat sur le Site ODANAK. Dans cette hypothèse, l’abonnement en cours se poursuivra jusqu’à son échéance aux conditions en vigueur. A échéance, l’accès aux Services sera interrompu et les internautes ne pourront plus accéder à la solution ODANAK déployée dans le site internet du Client.

Résiliation pour faute

En cas de manquement par l’une des Parties à ses obligations contractuelles, le Contrat pourra être résilié de plein droit par l’autre Partie sept (7) jours calendaires après l’envoi d’une lettre de mise en demeure adressée en recommandé avec avis de réception restée sans effet. Si à l’issue de ce délai, la partie défaillante n’a pas remédié à sa défaillance, l’autre partie tiendra la résiliation pour acquise, sans préjudice des sommes restant dues et des éventuels dommages et intérêts qui pourraient être sollicités en réparation du préjudice subi. Dans l’hypothèse d’une résiliation et quelle que soit la cause de terminaison du Contrat, le Client cessera d’utiliser tous codes d’accès aux Services et ODANAK se réserve le droit de bloquer techniquement l’accès en désactivant le Compte Personnel et en supprimant les identifiants. Les médias et les données sauvegardées seront alors supprimés des espaces de stockage.

La résiliation se fait sans préjudice de la réclamation par ODANAK des sommes antérieurement dues.

Rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les achats de services logiciels en mode SaaS sont fermes et définitifs. Ils ne pourront donc donner lieu à échange, remboursement ou à l’exercice d’un droit de rétractation.

ARTICLE 10. CONDITIONS D’UTILISATION DES SERVICES

L’accès aux Services suppose l’acceptation par le Client des CGV-CGU et/ou des Conditions Particulières et le paiement des Services associées. Dans le cas où le Client utiliserait une solution SaaS (Software as a Service), il réalise ses propres médias à partir de ses propres outils de création avant de les importer sur son Compte Client (site internet par exemple). Les médias importés devront, au jour de l’importation, répondre aux spécifications techniques relatives au format, à la nature et à la taille du fichier. La liste des formats acceptés par ODANAK ou par les services SaaS utilisés par ODANAK (wordpress par exemple) sont réputés connus par le client qui reconnaît d’ores et déjà avoir pris connaissance des spécifications actuelles et accepte les présentes CGV-CGU en toute connaissance de cause. Les médias sont sauvegardés sur les serveurs gérés par ODANAK ou de son hébergeur et sont rendus accessibles aux Visiteurs par le Client via son compte personnel. ODANAK ne peut garantir la qualité du streaming dans la mesure où elle dépend de la qualité des services de l’hébergeur, et de la qualité de la bande passante et du Terminal des Visiteurs. ODANAK ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de la nature des médias déposés et accessibles depuis le Site Internet, ODANAK n’effectuant aucune modération a priori des dits médias. Le Client s’interdit de déposer des médias qui seraient contraires à la loi, à la morale et aux bonnes mœurs et qui auraient notamment pour effet de :

- affecter ou être contraire à l'ordre public, la moralité ou offenser la sensibilité des mineurs ou de communautés ;
- porter atteinte de quelque manière que ce soit à la réputation, à l'intimité, à l'image de tiers ;
- dénigrer, diffamer, violer l'image, la réputation d'une marque ou de toute personne ou entité de quelque manière que ce soit ;
- présenter un caractère pornographique ou pédophile ;
- enfreindre les droits de propriété intellectuelle de toute personne que ce soit ;
- inciter à la haine, la violence, le suicide, le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, l'homophobie, l'apologie des crimes de guerre ou crimes contre l'humanité ;
- divulguer des informations confidentielles sur une personne ou un contrat ;
- renvoyer par un lien vers ou faire la publicité ou la promotion d'une entreprise, une marque, un site, un blog ou un forum.

Le Client est informé qu'en cas de non-respect de ces dispositions et sur demande d'un tiers dont les droits auront été violés ou sur injonction judiciaire, ODANAK pourra interrompre immédiatement la diffusion et l'accès au média concerné et suspendre le Compte Client. ODANAK est soumis aux obligations issues de la loi française LCEN et ne peut s'y soustraire, ce que le Client reconnaît expressément en acceptant de s'y soumettre ainsi. Il en accepte dès lors les conséquences qui pourraient en découler s'il ne respecte pas les dispositions de ladite loi et notamment celles visées ci-dessus.

ARTICLE 11. ACCES AUX SERVICES SaaS (Software as a Service)

Dans le cas où le client aurait choisi d'accéder aux services SaaS, les Services sont accessibles à partir de tout Terminal disposant d'un navigateur internet à jour (la comptabilité avec tous les navigateurs et toutes les versions de navigateur ainsi que tous les systèmes d'exploitation n'est pas garantie en fonction des versions de ceux-ci). Les Services sont accessibles grâce à l'identifiant et au mot de passe du Client ou des Utilisateurs ou à l'adresse internet de la solution ou du site web. Le Client doit communiquer ses caractéristiques juridiques et de contact, ses conditions d'utilisation et répondre aux règlements en vigueur quant à l'utilisation de solutions informatiques et internet.

Les Services sont accessibles 24h/24 et 7 jours/7 sous réserve des interruptions de service accidentelles et des périodes de maintenance qui feront l'objet d'une notification préalable et sous réserve du bon fonctionnement des réseaux qui échappent au contrôle et à la maîtrise d'ODANAK. De manière générale, il appartient au Client de s'assurer de la sécurité des Terminaux utilisés pour l'accès à son site et à ses solutions informatiques. ODANAK se réserve le droit de suspendre ou de procéder à la fermeture du compte en cas de non-respect par le Client du Contrat. Les données du Client sont intégralement stockées sur les serveurs sous-traités à un hébergeur répondant aux normes standards de sécurité et de conservation des données.

ARTICLE 12. DISPONIBILITE DES SERVICES - MODULES TIERS

Les Services et les fonctionnalités disponibles à la date d'acceptation des CGV-CGU sont susceptibles d'être modifiés, réorganisés et supprimés sans que la responsabilité d'ODANAK ne puisse être recherchée. Le Client reconnaît avoir pris connaissance au préalable de l'ensemble des Services et fonctionnalités avant de s'engager en connaissance de cause et accepte que ces Services et fonctionnalités puissent faire l'objet de modifications sans notification préalable. Les Services peuvent avoir recours pour certaines fonctionnalités à des modules tiers mis gratuitement à la disposition des développeurs. Dans le cas où les licences de ces logiciels deviendraient payantes, ODANAK s'efforcera dans la mesure du possible de les remplacer par des logiciels gratuits offrant des fonctionnalités similaires. Cette obligation de remplacement est une obligation de moyen qui ne pourra justifier une résiliation du contrat en cas d'impossibilité. Si le remplacement du module tiers entraîne une obligation de payer une licence, le coût de cette licence sera compris dans l'abonnement souscrit. ODANAK ne garantit pas l'accessibilité aux modules tiers et pourra les supprimer ou les remplacer à tout moment.

ARTICLE 13. PROPRIETE INTELLECTUELLE – LICENCE D'UTILISATION

ODANAK est titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle portant sur les Services, le Site Internet et sa solution logicielle, dans toutes ses fonctionnalités et notamment sur les codes sources, les interfaces graphiques, les marques, les logos, les contenus autres que ceux appartenant au Client... Sauf mentions expresses écrites dans les conditions particulières. Cette liste n'est pas limitative. Lesdits droits sont protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon, susceptible d'engager la responsabilité pénale et civile de son auteur. La violation de l'un des droits d'auteur de l'œuvre est un délit de contrefaçon passible, aux termes de l'article L.335-2 du Code de la Propriété Intellectuelle, passible d'une amende de 300 000 € et d'une peine d'emprisonnement de trois années. Le Client demeure titulaire des droits sur les Données qu'il importe sur son site ou sa solution logicielle et demeure libre de les diffuser ou non au public. Dans le cas où ODANAK réaliserait des médias pour le compte du Client dans le cadre d'une prestation de Services, les droits seront définis dans les Conditions Particulières. Le Client autorise expressément ODANAK à sauvegarder et reproduire les Médias sur tout serveur en propre ou

sur les serveurs de son Hébergeur aux fins de bon fonctionnement des Services et à rendre les médias accessibles dans les conditions convenues, sans que ces opérations, lorsqu'elles sont effectuées dans les conditions du Contrat et pour les besoins du fonctionnement des Services, ne puissent constituer une contrefaçon d'un quelconque droit de propriété intellectuelle. Cette autorisation ne confère aucun autre droit à ODANAK sur les médias du Client.

Par les présentes, sauf mentions expresses dans les conditions particulières, le Client se voit accorder un droit non exclusif et non cessible d'accès et d'utilisation aux solutions développées ou mises en œuvre par ODANAK. Le droit d'accès et de ces Services n'est concédé que dans le seul et unique but de permettre au Client l'utilisation desdits Services, à l'exclusion de toute utilisation hors du cadre de son activité et du Contrat. Il est d'ailleurs fait interdiction expresse au Client d'accorder une sous-licence sur l'Utilisation des services développés par ODANAK (sauf autorisation expresse d'ODANAK). Le Client veillera à ne pas stocker sur les serveurs appartenant ou utilisés par ODANAK des Médias ou des données susceptibles de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers. ODANAK ne saurait en aucun cas être responsable d'une quelconque contrefaçon du fait du Client. Les présentes CGV-CGU n'entraînent, en aucun cas, la cession des droits de reproduction, représentation, exploitation et plus généralement tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître qui ont participé à la réalisation des logiciels mis à disposition. Le Client devra se référer aux modalités relatives aux licences d'utilisation propres au logiciel. Sauf disposition contraires convenues entre les parties, le Client accepte qu'ODANAK fasse mention de sa dénomination ou de son nom à titre de référence commerciale dans sa communication pour en tirer un bénéfice en termes d'image.

ARTICLE 14. DONNEES PERSONNELLES

Le Client peut être amené à télécharger sur les serveurs appartenant ou utilisés par ODANAK des Données personnelles concernant sa direction ou son personnel, telles qu'adresses mail, noms et prénoms, numéros de téléphone ou tout autres utiles pour les besoins de la réalisation des Services. Le Client a l'entière responsabilité de ces données au regard de la loi.

En ce qui concerne la protection des Données personnelles récoltées par ODANAK dans le cadre strict de ses missions et de l'objet de la société, ODANAK s'efforce de faire preuve de la plus grande transparence possible et a mis en place une politique de gestion en la matière : un Délégué à la Protection des Données (DPO) a été nommé. Il met en œuvre et vérifie la bonne application de la législation applicable en matière de protection des données personnelles notamment vis-à-vis de la loi informatiques et liberté du 31 juin 2018 n° 2018-493. ODANAK et le DPO assurent ainsi la mise en place du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) issu du règlement n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Pour garantir au mieux la protection de Données Personnelles, ODANAK a également mis en œuvre un processus de contrôle interne ainsi que diverses procédures de sécurité afin d'assurer la confidentialité des Données Personnelles des Clients et des Utilisateurs. Les principes énumérés dans les articles « Données personnelles » et « Cookies » ne font pas obstacle à la cession ou au transfert de tout ou partie des données à un ou plusieurs tiers.

14.1. Données collectées :

Les données relatives aux Clients et aux Utilisateurs qu'ODANAK peut collecter sont limitées au minimum et adaptées aux différentes finalités recherchées. Elles sont les suivantes :

- Les Données collectées lors de la souscription aux offres et services qui sont énoncées à l'article 11 des CGV/CGU,
- Les autres Données nécessaires à la réalisation des Services.

ODANAK recueille lesdites données uniquement avec le consentement des Clients. Certaines de ces données sont obligatoires et signalées par un astérisque. La transmission de ces données par le Client est obligatoire pour accéder à certains Services.

Données de connexion collectées lors de la connexion et l'utilisation d'un Site ou d'une solution logicielle :

- Ces données, de type « analytics », permettent de connaître de façon anonyme les usages faits des solutions d'ODANAK.

14.2. Durée de conservation des données :

Les Données des Clients sont conservées par ODANAK pendant la durée nécessaire à l'utilisation du service rendu par ODANAK. Afin de protéger les données personnelles, celles-ci, sauf avis contraire de l'Utilisateur, seront supprimées au maximum trente-six (36) mois après la dernière connexion ou après la dernière mission de service confiée à ODANAK. La société ODANAK se réserve le droit de les supprimer avant ce terme. En ce qui concerne la version d'abonnement gratuite (free), ODANAK peut suspendre les comptes et supprimer les données après trois mois consécutifs de non-utilisation du compte par le Client.

14.3. Droits des utilisateurs en matière de données :

Chaque Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition au traitement, de suppression. Le Client a également le droit à la portabilité des données le concernant dans un délai raisonnable et sans frais excessifs conformément aux dispositions en vigueur et qui régissent la protection des données personnelles. Il peut avoir accès à ses Données et les modifier :

-soit directement en ligne avec les outils de gestion des données personnelles qui seraient présentes dans les logiciels, soit par le biais de l'onglet contact et du formulaire de contact d'un site internet, soit enfin par courrier en adressant sa demande à l'adresse suivante : ODANAK, à l'attention du DPO, Parc de l'Angevinière, 900 chemin de l'Aumône Vieille, 13400 Aubagne.

14.4. Sécurité des données personnelles :

Conformément aux prescriptions du RGPD, ODANAK met en œuvre les mesures appropriées pour protéger au mieux les Données personnelles contre toute perte accidentelle, tout accès, utilisation, altération ou diffusion non autorisée. Malgré ses meilleurs efforts en la matière, ODANAK ne peut pas garantir de la violation de son système informatique et internet par un tiers non autorisé agissant à des fins illégitimes.

ARTICLE 15. COOKIES

Afin d'améliorer l'expérience Client et l'accès aux Sites Internet et aux solutions logicielles développées par ODANAK, le Client est informé et accepte que des Cookies soient téléchargés sur son Terminal. Les Cookies qui ont les fonctions suivantes ne requièrent pas le consentement préalable du Client :

- les cookies de " panier d'achat " pour un site marchand ;
- les cookies " identifiants de session ", pour la durée d'une session, ou les cookies persistants limités à quelques heures dans certains cas ;
- les cookies d'authentification ;

- les cookies de session créés par un lecteur multimédia ;
- les cookies de session d'équilibrage de charge ("load balancing") ;
- certaines solutions d'analyse de mesure d'audience ("analytics") ;
- les cookies persistants de personnalisation de l'interface utilisateur.

Dans les autres cas, ODANAK recueillera le consentement de l'Utilisateur via le Site Internet ou les Conditions Particulières avant l'utilisation des dits Cookies.

ARTICLE 16. CONFIDENTIALITE

Les propositions et documents remis ou envoyés par ODANAK au Client demeurent la propriété d'ODANAK. Ils ne peuvent être communiqués ou leur contenu divulgué à des tiers sous quelques motifs que ce soit sauf obligations légales.

ARTICLE 17. GARANTIES-LIMITATION

17.1. Garanties liées aux tiers

ODANAK ne fournit aucune autre garantie express ou implicite autres que celles énumérées ci-dessous : Les Services aux heures de bureau de 9h00 à 17h00, 5j/7 sauf vacances de Noël (entre le 23 décembre et le 3 janvier, dates variables en fonction des années), vacances d'été (le mois d'Août), sauf interruptions de service accidentelles ou malveillantes et sauf période de maintenance, sous réserve que les services des sociétés

tierces qui hébergent les solutions fournies par ODANAK fonctionnent correctement. En cas de défaillance des services incombant à ODANAK ou à une société tierce, ODANAK s'engage à mettre tous les moyens en œuvre afin de rétablir les services dans un délai raisonnable et ce sous réserve du bon fonctionnement des réseaux et des installations du Client qui sont hors de contrôle de la société ODANAK, ni liés au bon fonctionnement du réseau Internet. En revanche, le cas échéant, ODANAK ne garantit pas le fonctionnement des Services liés aux modules tiers gérés par un prestataire extérieur. Par ailleurs, ODANAK pourra suspendre momentanément les Services en dehors des périodes de maintenance en cas d'attaque du système dans la mesure nécessaire à préserver la sécurité des Données.

17.2. Garanties du Client

Le Client garantit ODANAK contre toute atteinte aux droits de tiers du fait du stockage et de l'accessibilité des Médias. Si ODANAK venait à être condamné du fait qu'un Média contrefaisant ou plus généralement portant atteinte à un droit de tiers se trouve stocké sur les serveurs appartenant ou utilisés par ODANAK et rendu accessible via les Services, le Client s'engage à relever et garantir ODANAK de toute condamnation au principal, intérêts, frais et accessoires auxquels ODANAK pourrait être condamnée.

17.3. Responsabilité – Limitation

ODANAK n'est tenue que d'une obligation de moyens. ODANAK ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des préjudices indirects subis par le Client qui pourrait survenir du fait ou à l'occasion de l'exécution du présent Contrat et de ses suites. Par dommages indirects, on entend notamment, sans que cette liste soit limitative, les pertes de gains ou de profits, perte de données, perte de chance, dommages commerciaux, les conséquences de plaintes ou réclamations de tiers contre le Client, nonobstant le fait que ODANAK aurait été averti de l'éventualité de leur survenance. En tout état de cause la responsabilité de ODANAK, en cas de dommages survenus au Client, pour quelque raison que ce soit et quel que soit le fondement juridique invoqué ou retenu, tous préjudices confondus et cumulés, sera expressément limitée à la somme de 500 € (cinq cents euros) par client pour toute la durée du contrat. La responsabilité d'ODANAK ne pourra être engagée qu'en cas de faute intentionnelle démontrée et ne pourra en aucun cas être recherchée en cas :

- D'utilisation des Services non prévue au Contrat ;
- De tentative de modification, altération des Services, du Site internet ;
- De tentative d'intrusion dans le code source du Site internet ;
- De détournement et de contournement des systèmes de sécurité logique ;
- D'utilisation des Sites Internet administrés par ODANAK et des Services développés alors que ODANAK, suite à une difficulté ou pour quelque autre raison que ce soit, avait recommandé d'en suspendre l'utilisation ;
- D'une utilisation des Services dans un environnement ou selon une configuration ne respectant pas les prérequis techniques de ODANAK ;
- D'un défaut de sauvegarde des médias ou de toute autre donnée stockée sur les espaces de stockage d'ODANAK par le Client : la responsabilité de la société ODANAK ne pourra être recherchée en cas de disparition totale ou partielle des Données déposées par un Client ou un Utilisateur.
- De survenance de tout dommage qui résulterait d'une faute ou d'une négligence du Client, ou que celle-ci aurait pu éviter en faisant appel aux conseils d'ODANAK ;
- De défaillance du fournisseur d'accès à internet ;
- De force majeure, cas fortuit ou fait d'un tiers. La force majeure s'entend de tout événement imprévisible lors de la formation du Contrat et que les parties n'ont pu éviter ni surmonter au moment de sa survenance, rendant impossible l'exécution totale ou partielle des obligations prévues au Contrat.
- D'interruption des Services pour des raisons étrangères à ODANAK et notamment incombant à des personnes tierces.

ARTICLE 18. ASSISTANCE

Le Client bénéficie d'une assistance pendant les jours et heures ouvrées de la société ODANAK en contactant par voie électronique le contact technique via le formulaire indiqué sur le site internet www.ODANAK.com.

ARTICLE 19. STIPULATIONS DIVERSES

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs clauses viendraient à être déclarées nulles par une décision de justice ou s'avèreraient impossible à mettre en œuvre, la validité des autres dispositions ne sera pas affectée et les parties s'engagent à négocier de bonne foi une disposition de remplacement. Les titres et sous-titres du présent Contrat sont inclus à titre de pure commodité. De convention expresse entre les Parties, ces titres et sous-titres ne pourront en aucun cas servir à interpréter quelque disposition que ce soit. Le fait, pour une Partie, de ne pas revendiquer l'application d'une disposition quelconque du présent Contrat ou d'en tolérer l'inexécution de façon temporaire ou permanente, ne pourra en aucun cas être interprété comme une renonciation par cette partie à exercer les droits qu'elle détient au titre des présentes. Le fait pour une partie de tolérer une inexécution ou une exécution imparfaite du Contrat ou plus généralement de tolérer tout acte, abstention ou omission de l'autre partie non conforme aux dispositions du présent Contrat ne saurait conférer un droit quelconque à la partie qui bénéficie d'une telle tolérance.

Les Parties reconnaissent qu'elles agissent en qualité de co-contractants indépendants. Le présent Contrat ne peut avoir pour effet de créer entre elle une société ou association de forme quelconque.

ARTICLE 20. CESSION

Dans le cas où le Client voudrait céder le Contrat, il s'engage faire siennes les modalités de cession du Contrat et les droits et obligations qui en découlent auprès de son acquéreur. Il doit au préalable en avvertir ODANAK, par courrier recommandé avec accusé de réception, qui peut refuser la cession à un tiers sans avoir à motiver sa décision. Sans réponse d'ODANAK dans les trois mois suivant la demande du Client, elle sera réputée avoir accepté la cession et le Client pourra céder valablement son contrat à son acquéreur. ODANAK demeure libre de céder le Contrat à un acquéreur sans forme ni avertissement particulier.

ARTICLE 21. LOI ET LANGUE APPLICABLE

Le Contrat, rédigé en langue française, est soumis en toutes ses stipulations au droit français.

ARTICLE 22. LITIGE

En cas de litige relatif à la validité, l'interprétation et l'exécution du Contrat, les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable en toute bonne foi avant d'initier toute action judiciaire. Il est précisé que la preuve de recherche de solution amiable est à la charge de celui qui intente une action en justice. Si les Parties ne parviennent à une solution amiable, le litige serait alors soumis au tribunal de Commerce de Marseille.